

Mémoire de Mme Grace Moore

Malheureusement, je ne serai pas capable d'être présente à la séance publique du 24 mars.

Voici mes réponses aux questions dans le courriel :

1. De manière générale, quelle est votre perception par rapport aux commissions permanentes ?

Je pense que les commissions permanentes jouent un rôle vital en recueillant les contributions des citoyens et citoyennes aux questions publiques. Elles donnent une avenue pour l'interaction entre la Ville et ses citoyens et citoyennes, qui doit être autrement absente. Elles sont aussi une avenue vitale pour partager de l'information.

I think permanent commissions play a vital role in garnering citizen input into issues. They provide an avenue for interaction between the City and its citizens which would be lacking should they not exist. They are also a vital avenue for the sharing of information.

2. Comment évaluez-vous les travaux et les activités de consultation publique des commissions permanentes ?

Je pense que beaucoup de choses sont accomplies en dialogue dans les commissions, mais je suis un peu sceptique de comment les résultats de l'information sont ensuite traités.

I feel that a lot is achieved in dialogue in the commissions, but I am a little skeptical about how the results are processed afterwards.

3. Quelles sont vos attentes par rapport aux commissions permanentes, notamment en ce qui concerne leurs rôles, leurs mandats, leur règles de fonctionnement ainsi que par rapport à leurs sujets d'étude ?

J'attends que les résultats des commissions doivent être communiqués à la société entière. Le rôle des commissions est de créer un dialogue et rassembler de l'information publique. Leur mandat doit être d'avoir une influence sur les questions impliquées. Elles doivent fonctionner dans une telle façon de favoriser les maxima des contributions du public. Je pense qu'il faut avoir des commissions sur tous les sujets qui concernent la Ville (ex. Le trafic, la sécurité, le multiculturalism).

I expect that the results of the commissions would be broadly communicated to society as a whole. The role of the commissions is to create a dialogue and

gather public information. Their mandate should be to have an influence on the issues involved. They should function in such a way as to foster the maximum of input from the public. I think there should be commissions on every subject which is of concern to the City (eg, traffic, security, multiculturalism).

4. Est-ce que des changements vous semblent nécessaires ?

Le seul changement que je vois nécessaire est de créer plus des commissions.

The only change I see necessary is to create more commissions.

5. Les commissions permanentes ont-elles un rôle à jouer dans le processus d'octroi de contrats ? Si oui, quel est-il ?

Je pense que les commissions permanentes peuvent jouer un rôle dans l'octroi de contrats, en étudiant comment c'est fait.

I think the permanent commissions could play a role in the granting of contracts, by examining how this is done.

6. Que pensez-vous du nombre de commissions et de leur composition ?

Je pense que le nombre des commissions doit être égal aux sujets couverts. Je pense qu'il faut avoir plus de commissions et pas moins. La composition de chaque commission doit prendre en considération tous les aspects du sujet de la commission.

Ex. Multiculturalism – les aspects ethniques et géographiques

Sécurité – sécurité physique, sécurité psychologique, rôle des policiers

I think the number of commissions should be equal to the topics they cover. I think there should be more, rather than fewer, commissions. The composition of each commission should take into consideration all aspects of the subject the commission is about

Eg. Multiculturalism – its ethnic and geographic components

Security – Physical security, psychological security, role of police.